

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 27 mars 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31 MARS 2023

Des travaux d'ampleur à l'école élémentaire Jean Jaurès

L'école élémentaire Jean Jaurès, située dans le centre-ville de Nantes, va bénéficier d'une vaste opération de réhabilitation et d'extension. La Ville a en effet programmé des travaux sur la restauration scolaire, la sécurité, l'entretien durable, et saisit l'occasion pour y ajouter des travaux liés aux nouveaux enjeux des écoles du 21^{ème} siècle : lutte contre les fortes chaleurs, transition énergétique, cours d'école réinventées, écomobilité... Une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'ensemble de l'opération sera soumise au vote des élus lors de ce Conseil municipal. Les travaux devraient commencer au printemps 2025 pour une durée d'environ 2 ans, avec un budget prévisionnel de 5 M€ HT.

L'école élémentaire Jean Jaurès abrite aujourd'hui 5 classes et un restaurant, pour un effectif de 119 élèves. Elle date de 1900. Des travaux d'entretien durable (remplacement des menuiseries extérieures) ont eu lieu en 2021 et 2022 sur le bâtiment principal.

La Ville de Nantes a identifié la nécessité d'y programmer des travaux sur la restauration scolaire, aujourd'hui peu fonctionnelle, et dont la capacité d'accueil est insuffisante. Elle a également constaté, à partir d'un état des lieux qu'elle a réalisé pour chacune de ses 115 écoles, la nécessité d'y programmer, en priorité, des travaux d'ampleur pour l'entretien durable, la mise aux normes, l'amélioration du cadre de vie et de l'offre en locaux fonctionnels, l'adaptation de l'école aux nouveaux enjeux, notamment celui de la transition écologique.

La communauté éducative (représentants de parents d'élèves, agents municipaux des écoles, personnels d'animation de Léo Lagrange Ouest, personnels de l'Éducation nationale) a également fait la demande d'une amélioration des accès de l'école.



Une opération complète

Cette opération prévoit :

- la réfection de la restauration scolaire,
- la création d'une salle polyvalente et une salle d'activités/périscolaire,
- la création d'une seconde entrée sur une rue apaisée, qui permettra de sécuriser l'accès à l'école et de désengorger l'actuel unique accès par la rue Jean Jaurès,
- des travaux d'entretien durable,
- la mise en accessibilité de l'école,
- les travaux d'amélioration du cadre de vie (besoins en locaux et surfaces),
- la mise en sécurité incendie du bâtiment,
- l'aménagement d'un abri vélos / trottinettes pour favoriser l'écomobilité,
- l'amélioration du confort d'été et des performances énergétiques,
- l'aménagement d'une cour répondant aux ambitions de la Ville.

Cette opération de grande ampleur s'inscrit en complémentarité des opérations menées dans le cadre du schéma directeur, il s'agit ici d'une opération globale structurante. Notons également que les écoles Ledru-Rollin / Sarah-Bernhardt et Sully ont bénéficié en 2021/2022/2023 d'importants travaux sur ce modèle : mise en accessibilité des écoles Ledru-Rollin et Sully, rénovation énergétique, mise en sécurité incendie de l'école Sarah-Bernhardt, et la création d'une rue scolaire pour chacune des 2 écoles.

Quant à l'école des Batignolles, suite à l'incendie de la restauration scolaire survenu en février 2022, des bâtiments modulaires sont en cours d'installation. Ces derniers permettront aux enfants de déjeuner à nouveau sur site, à compter de septembre 2023.



La programmation des travaux

Plusieurs scénarios ont été travaillés par un programmiste, en concertation avec la communauté éducative, et l'un d'entre eux a été retenu :

- la démolition du bâtiment restauration existant, et la reconstruction d'un bâtiment avec un étage, accueillant au rez-de-chaussée la loge du concierge, une restauration sans self (salle à manger/office de réchauffage), et à l'étage les locaux logistiques de la restauration (vestiaires/douches/sanitaires), une salle polyvalente pouvant être ouverte au quartier et une salle d'activités/périscolaire.
- la création d'un 2^{ème} accès à l'école avec parvis sécurisé à l'angle des rues Edmond Prieur et Léon Jamin, intégrant un local vélos et trottinettes, un escalier, un ascenseur pour l'accès des personnes en situation de handicap.
- la démolition partielle du préau existant de 115 m² pour conserver uniquement 78 m² et la réaffectation du hall actuel de 52 m² en préau entre les 2 ailes du bâtiment principal.
- le réaménagement du bâtiment principal, en limitant les travaux à réaliser, l'école étant dimensionnée pour 5 classes.

Les travaux incluront une rénovation concertée de la cour de récréation, pour répondre aux ambitions de la ville et favoriser le bien-être des enfants. La concertation se déroulera lors du 1^{er} semestre 2023.

La Ville prévoit par ailleurs d'autres temps de concertation avec la communauté éducative afin d'ajuster les travaux à ses attentes.